CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55864** **VALABLE JUSQU'AU** **22/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/1985

Forme juridique : SCOP

Capital : 49 680

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 333 530 137 RCS

Siret : 333 530 137 00046

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2025-001-85

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 313247K1247000/001473006/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 313247K1247000/001473006/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/05/2026

Raison sociale : DECORS ET TECHNIQUES

5 RUE MAUPERTUIS
29200 BREST

Téléphone : 02 98 42 06 09 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SALUDEN RONAN MANDATAIRE

Site Internet : http://decors-et-techniques.fr/

E-mail : decors.et.techniques@orange.fr

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 769 659 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	34	17/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/10/2026 15:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.